

<https://clg-saint-exupery-contres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1508>



Les collégiens de Saint-Exupéry

- 7- LES MATIERES - 7.2 Sciences et Technologie - SVT -



Date de mise en ligne : lundi 20 juin 2016

Copyright © Collège Saint-Exupéry CONTRES - Tous droits réservés

Ils étaient 70 collégiens volontaires pour participer au concours de mathématiques Archimède de l'association Enfant bleu (enfance maltraitée). En plus de l'inscription de 1,50 Euros, chaque candidat était invité à verser un don de 0,50 Euros pour soutenir les actions de l'association partenaire. La remise de récompenses a eu lieu mardi au sein de l'établissement scolaire en présence du principal et de professeurs. Les représentantes de l'association partenaire ont félicité les élèves pour leur implication dans ce challenge. « Bravo à tous, vous êtes tous dans les trente premiers du challenge - ils étaient 6.000 sur le plan national, NDLR - votre établissement est un des plus généreux avec 3.500 Euros récoltés ». Et de remettre quelques récompenses en demandant à chaque récipiendaire « Pour une prochaine fois quel cadeau souhaiteriez-vous ? ». Réponse : « Faire un geste solidaire c'est beaucoup ».

Résultats : 1ers : Antonin Perronnet, Yanny Gosso, Gabriel Derrué ; 2e : Romain Beschon ; 3e et 1re féminine : Clémence Cril.

Article paru dans La Nouvelle République du lundi 20 juin 2016 ; Cor. NR : Alida Savajol.